



www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

613 562-4624 · 1 800 267-5173

613 562-3995 fjcf@fjcf.ca

MÉMO

SUJET : Élargissement du programme de stages aux secteurs Arts, Culture, Identité et Participation citoyenne

Document interne

Date : Le 6 février 2024

Contexte :

Le Plan d'action pour les langues officielles prévoit la bonification du programme de stages pour les médias communautaires pour dorénavant inclure les secteurs des Arts, de la Culture, de l'Identité et de la Participation citoyenne (ACIP).

Voici l'extrait du passage dans le Plan d'action pour les langues officielles.

MODIFICATION DE L'INITIATIVE STAGES MÉDIAS

5 millions de dollars supplémentaires sur 5 ans pour élargir l'offre de stages dans tous les secteurs d'activités où existent une pénurie de main d'œuvre, notamment au sein des secteurs des arts, de la culture, de l'identité et de la participation citoyenne, car l'initiative de stages existante se limite uniquement aux médias communautaires.

Patrimoine canadien nous confirme que le plein montant de 5 000 000 \$ sera investi dans le programme de stages pour les volets ACIP.

La somme sera répartie comme ceci :

- 2024-2025 : 1.1 millions de dollars
- 2025-2026 : 1.15 millions de dollars
- 2026-2027 : 1.15 millions de dollars
- 2027-2028 : 1.6 millions de dollars

Initiative en partenariat avec :

Canada

Fédération
culturelle
canadienne-
française



C'est notre compréhension que le programme de stages demeurera sous l'égide du programme Jeunesse Canada au travail et que les critères de la Stratégie emploi et compétences jeunesse s'appliqueront.

Selon notre compréhension, les services de la Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) serait retenus pour administrer ce programme pour les quatre (4) prochaines années. Un poste sera annuellement dédié à la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) pour assurer la liaison avec le terrain, notamment avec les secteurs des Arts et de la Culture. Les tâches exactes de ce poste seront à définir à une date ultérieure.

Synthèse des composantes du programme :

- Programme de stage pour des jeunes (16 à 30 ans).
- **Employeurs visés** : Organismes (et/ou entreprises) œuvrant dans les secteurs des Arts, de la Culture, de l'Identité et de la Participation citoyenne (ACIP).
- **Contribution des employeurs** : Pour être admissible, l'employeur devra couvrir 25% du salaire et des charges sociales.
- **Création de stages** : Nous anticipons créer un total de 96 stages sur quatre (4) ans.
 - **2024-2025** : 23 stages (durée de 10 mois)
 - À noter que nous anticipons des délais pour la mise en place de l'initiative pour la première année et donc nous avons anticipé des stages d'une durée de 10 mois (au lieu de 12 mois) pour palier à ce délai.
 - **2025-2026** : 21 stages (durée de 12 mois)
 - **2026-2027** : 21 stages (durée de 12 mois)
 - **2027-2028** : 31 stages (durée de 12 mois)
- En moyenne, nous anticipons créer 24 stages par année. Ce montant pourrait fluctuer selon différents facteurs externes, dont la capacité de recrutement des employeurs, la date de début et de fin des stages, départ volontaire des stagiaires, ou autres).

Initiative en partenariat avec :





www.fjcf.ca

450, RUE RIDEAU, BUREAU 403
OTTAWA (ONTARIO) K1N 5Z4

☎ 613 562-4624 · 1 800 267-5173

📠 613 562-3995 📧 fjcf@fjcf.ca

Modalités des stages :

- **Durée du stage :** Maximum de 52 semaines de travail.
- **Salaire :** Le salaire horaire maximum couvert par le programme est de 27.95 \$, incluant les charges sociales. Ce salaire est basé sur un salaire de 45 000 \$ annuellement + 13% de charges sociales (calcul fait sur une semaine de 35 heures de travail). L'employeur pourra bonifier ce salaire à sa guise.
- **Appui à la mobilité :** 3 000 \$ par stage. Somme versé au stagiaire pour appuyer le déplacement des stagiaires vers le lieu du stage (pour les stagiaires qui devront se déplacer au minimum de 125 km de leur résidence permanente. Ceci peut inclure un vol d'avion aller-retour, ou encore la location d'un camion de déménagement pour un poste qui s'échelonne sur 52 semaines.
- **Frais d'accommodement :** 1 000 \$ par stage pour faciliter un accommodement pour ses fonctions. Ceci peut inclure l'achat d'une passe d'autobus pour se rendre au travail, contribution à des frais de garde, mise à niveau d'un bureau ergonomique, etc.).

Source :

Josée Vaillancourt

Directrice générale

Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)

Cellulaire : (613) 617-6652

josee@fjcf.ca

Initiative en partenariat avec :

Canada

Fédération
culturelle
canadienne-
française